

BLUE - TRAP PIÈGE LED À INSECTES VOLANTS

Le Blue-Trap est un piège lumineux (LED) pour le contrôle des insectes volants, il représente un moyen de lutte en continu, efficace, naturel, simple et économe. C'est un piège moderne, design pensé pour tous les sites d'accueil du public. Facile et rapide de mise en place et de maintenance, il ne nécessite aucun outils spécifique.

CARACTERISTIQUES

- Piège LED contre les insectes volants permettant une capture propre et discrète par plaques adhésives.
- Lampes LED anti-bris de verre à longue durée de vie : 3 ans

CIBLES



INSECTES
VOLANTS

POINTS FORTS

- Technologie UV-A LED : 70% d'économies d'énergie et durée de vie lampes 3 ans.
- Couverture jusqu'à 80 m²
- Montage et maintenance faciles et rapides, sans outils spécifiques.
- Garantie 2 ans.

MODE D'EMPLOI ET ENTRETIEN

Un remplacement des lampes tous les 3 ans est préconisé pour garantir un maximum d'efficacité, car la production d'UV-A par le tube décroît tout au long de son cycle de vie. Il est donc conseillé d'effectuer ce remplacement juste avant la saison propice aux invasions d'insectes volants (Mars/Avril). Remplacer les plaques de glu avant saturation.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

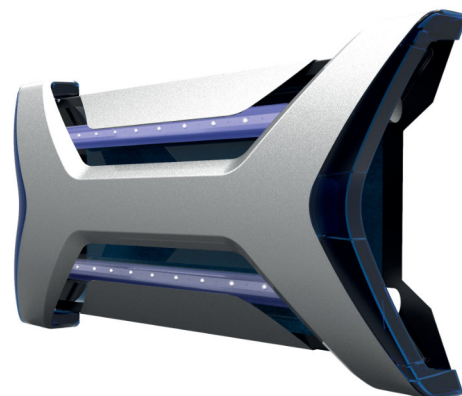
Cet appareil est prévu pour une installation en intérieur exclusivement et dans des zones sèches. L'appareil doit être tenu hors de portée des enfants. L'appareil ne doit pas être utilisé dans des endroits où des vapeurs inflammables ou des poussières explosives sont susceptibles d'exister.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Corps métallique robuste	Dimensions (LxDxH) : 538 x 103 x 311mm
Indice de protection : IP20	Poids : 4,5 kg.
Durée de vie des lampes : 25 000 heures	ISO 9001
Alimentation électrique : 100-240V ~ 50-60 Hz	Puissance consommée : 23 W
Source lumineuse : 2x15W UV-A LED protégées anti-bris de verre.	

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le BLUE-TRAP est conforme à la directive européenne sur la sécurité des machines. Les composants de l'unité et des pièces de rechange sont entièrement conformes à la directive CE et aux directives DEEE / RoHS. La déclaration de conformité CE est listée ci-dessous : Déclaration de conformité CE.



Jusqu'à
80 mètres²



Garantie
2 ans



LED
70% d'économie